

Chères et chers adhérent.e.s élèves et parents d'élèves,

Comme vous le savez, le 16 mars a sonné l'arrêt de l'ensemble des activités de l'Association La Locomotive : Rockscool, Répétitions et Concerts, pour répondre aux mesures imposées par le Gouvernement et liées à la crise sanitaire du coronavirus Covid 19.

Le 11 mai, le pays va entrer dans une phase de « déconfinement » progressive.

Aussi, le Conseil d'Administration, soucieux d'assurer au mieux la sécurité des adhérent.e.s et des salarié.e.s, a notamment étudié la question de la réouverture de la Rockscool en se basant sur les différents documents récemment élaborés et publiés par les autorités françaises, et en particulier « le protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salarié.e.s », « le Plan de Déconfinement-Organisation de la vie quotidienne », « le protocole sanitaire pour les ouvertures des établissements scolaires », et en confrontant ces mesures aux caractéristiques des locaux de la Rockscool ainsi qu'aux cadres pédagogiques et matériels des cours, sur les villes de Bayonne et de Tarnos.

Il est utile de rappeler ici qu'en l'état actuel des informations à notre disposition, les autorités locales ou nationales n'ont pas évoqué les conditions particulières à mettre en œuvre pour les établissements d'enseignement de la musique en cours collectifs et qu'à défaut, nous avons utilisé l'ensemble des documents officiels à ce jour à la disposition du public. Par ailleurs, nous avons bien entendu organisé des échanges fournis et constants avec les structures Rockscool ou de type Rockschool avec qui nous travaillons régulièrement, ainsi qu'avec les différents organismes auxquels nous adhérons (Syndicat national des Musiques Actuelles, Réseau des Indépendants de la Musique, etc) et les Collectivités Territoriales partenaires.

En ce qui nous concerne, l'analyse des documents officiels précités entraîne plusieurs conclusions :

- Au stade actuel, la possibilité de réouverture au public des locaux associatifs d'enseignement musical n'a été ni confirmée ni infirmée par l'État. En revanche, une interdiction de pratique des sports individuels sans contact en salle (y compris gym, fitness, remise en forme), et ce jusqu'à au moins fin mai 2020, a été confirmée le 7 mai 2020 par le Gouvernement.
- Le croisement des informations des différents documents officiels précités nous a amené à définir ce que pourraient être les principes d'un protocole applicable à la Rockscool :

Protection des salarié.e.s

Mise à disposition de matériel de protection (gel hydroalcoolique, masques, produit désinfectant, etc). Mise à disposition d'informations sur les procédures protocoles Covid 19 (Garantie de l'application des prescriptions et recommandations nationales - procédure suspicion de Covid 19 au sein de l'établissement).

Protection du public

Les principes de protection du public pour l'activité Rockscool seraient les suivants : maintien de la distanciation sociale (notamment 4m² minimum par personne au sein d'un local et distance d'au moins 1 mètre entre deux personnes), application de tous les gestes barrière, limitation du nombre d'élèves présent.e.s en simultané dans les locaux, gestion stricte du brassage des élèves et du personnel (pas de croisement dans le couloir et l'escalier étroits) condamnation des zones d'attente intérieure, désinfection complète et systématique de tout matériel utilisé après chaque heure de cours, désinfection très régulières du photocopieur, des toilettes, des portes, de la rampe d'escalier, etc., stricte interdiction d'utilisation collective ou partagée de matériel pendant l'heure de cours (matériel pédagogique de type partitions/ tablatures, feuilles de papiers, stylos, mais également des micros, des instruments ou accessoires (médiateurs, baguettes, câbles, pupitres, supports d'instrument, etc.) nettoyage et désinfection totale et quotidienne des locaux (minimum une fois par jour), aération complète des locaux pendant 15 minutes à minima toutes les 3 heures.

Concernant les locaux de Tarnos, l'association a été destinataire d'un courrier du Maire daté du 15 avril 2020 interdisant l'accès de toutes les associations aux locaux municipaux jusqu'au 15 juillet 2020. Suite à notre sollicitation, les représentants de la Ville de Tarnos ont confirmé le 6 mai 2020 que compte tenu des caractéristiques du local de cours situé Église des Forges de l'Adour, le respect mesures de protection du public ne pouvait être garanti et le local resterait donc fermé.

À Bayonne, le principe de la distanciation sociale nous apparaît d'ores et déjà compromis par le caractère exigü de l'entrée, de l'escalier et du couloir menant aux locaux où se déroulent les cours et ne permettent pas d'organiser un sens de circulation pour les élèves. En outre compte tenu de leurs faibles surfaces, les salles accueillant les cours de Claviers, Guitare et Chant ne pourraient pas être utilisées au regard de l'objectif de garantir la lutte contre la transmission du virus.

La nécessité absolue de désinfection avant chaque cours des instruments et matériels utilisés par les élèves (batteries, claviers, guitares, amplificateurs, micros, câbles, pupitres, etc.) ne permettra pas la tenue des plannings et horaires de chaque journée.

Les cours d'éveil musical, qui impliquent un partage du matériel pédagogique par les enfants ne peuvent être assurés sans risque sanitaire important.

Au-delà, la protection de la santé, de l'intégrité et les conditions de travail des professeurs de la Rockschool ne peuvent être garanties sans changements radicaux du fonctionnement des cours et réalisation d'aménagements structurels très (trop) coûteux.

Enfin, après échanges avec l'ensemble des professeurs de la structure, l'organisation de cours collectifs numériques en face à face pédagogique pour toutes les disciplines enseignées au sein de la Rockschool n'apparaît pas réalisable à court terme ni du point de vue technique, ni du point de vue des objectifs pédagogiques actuels.

Dans ces conditions, le Conseil d'Administration, en concertation étroite avec les professeurs, a pris la lourde décision de ne pas relancer l'activité Rockschool avant la rentrée de septembre 2020.

D'autres structures portant des écoles de musiques actuelles en cours collectifs, dont Rock Eskola Atabal à Biarritz, RockSchool Barbey de Bordeaux notamment, ont fait tout récemment un choix similaire.

Dans un contexte très mouvant, nous travaillons malgré tout d'ores et déjà avec nos partenaires et les Collectivités Territoriales à répondre à chacune des conditions qui nous permettra une réouverture de la Rockschool en fin d'été 2020.

Comme nous vous l'avions déjà indiqué dans notre courriel du 22 avril dernier, nous reviendrons vers vous pour vous tenir informé.e.s des avancées et des nouvelles décisions à prendre qui vous concernent, notamment sur l'aspect financier, dès lors que l'État aura officiellement confirmé la volumétrie de sa prise en charge suite à la mise en chômage technique des professeurs.

Deux rendez-vous seront également l'occasion d'aborder ces questions : l'Assemblée Générale de l'association pour laquelle votre présence sera une nouvelle fois des plus importantes et les réinscriptions à la Rockschool pour la prochaine saison, qui permettront en particulier de définir les conditions de reprise de nos activités dans les conditions sanitaires requises. Les dates vont seront communiquées dès que possible.

D'ici là, soyez assurés de l'engagement des membres du Conseil d'Administration et des salarié.e.s qui œuvrent tou.te.s pour une reprise prochaine de l'ensemble des activités de l'association,

Certains de votre compréhension et de votre soutien.

Prenez soin de vous,

Le Conseil d'Administration